

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 331

présenté par

M. Tavernier, Mme Belluco, M. Davi, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain,
Mme Balage El Mariky, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet,
Mme Chatelain, M. Corbière, M. Duplessy, Mme Garin, M. Damien Girard et M. Gustave

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 121 à 123.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à revenir sur la suppression de l'Observatoire de l'alimentation (OQALI). Cet organisme, composé de scientifiques issus de l'ANSES et de INRAe, est spécialisé dans l'étude des produits alimentaires transformés.

Véritable outil au service de la santé publique, il a développé une expertise précise et indépendante sur la qualité nutritionnelle. Les données qu'il produit sont précieuses pour l'orientation des politiques publiques en matière de nutrition et de santé publique.

Supprimer l'OQALI reviendrait donc à se priver d'un outil de connaissance indispensable à l'amélioration de la qualité de l'alimentation. Une mesure irresponsable d'autant plus que les coûts directs pour les finances publiques d'une alimentation nutritionnellement inadaptée en France sont massifs.